



FLASH-INFOS

1ère table ronde Beauvau de la sécurité : lien Police-Gendarmerie & Population

La Défense, le 08 février 2021

Cher(e)s collègues,

Aujourd'hui avait lieu la première table ronde du Beauvau de la sécurité ayant pour thème le lien Police-Gendarmerie & Population. Vous pouvez la visionner en [cliquant ici](#)

Le SCPN a pris la parole pour compléter la présentation faite par le représentant de l'institut de sondage, et rappeler le contexte dans lequel la Police Nationale agit depuis déjà plusieurs années.

Nous sommes dans une phase d'augmentation des manifestations, dont certaines deviennent de plus en plus violentes, particulièrement dans les grandes agglomérations de compétence la Police Nationale. Ce phénomène d'augmentation des violences dans les manifestations consomme de nombreux effectifs et surtout, renvoie une image, à tort ou à raison, d'une police qui n'est vue que sous son aspect répressif. A ce titre, nous avons rappelé à nos interlocuteurs que l'usage de la force, objet aussi de débat, n'intervient uniquement que lorsque certains commettent des exactions dans les manifestations ou enfreignent les lois et règlements.

Nous faisons également face à une croissance de la délinquance qui augmente, du moins certains items, ainsi que les phénomènes de bandes qui se répandent, en lien parfois avec l'économie souterraine mais de plus en plus pour des atteintes aux personnes et/ou aux biens.

Nous subissons la remise en question de la réponse pénale, au sein de la population et parmi les policiers eux-mêmes. Il y a trois formes de ressentis qui se développent : **le sentiment d'insécurité**, face à cette délinquance protéiforme ; **le sentiment d'impunité**, lorsque les multirécidivants ne sont finalement jamais incarcérés ou éloignés et **le sentiment d'injustice** lorsque ceux qui commettent de petites infractions, ou qui subissent des restrictions de liberté pendant la crise COVID19, considèrent être punis trop lourdement alors même que les délinquants les plus chevronnés ne le sont pas, ou pas assez.

Enfin, et c'est important, il nous a paru utile de rappeler que la police n'est pas la seule visée par les violences et les difficultés liées au contact avec la population : il y a tous les dépositaires de l'autorité publique rencontrent des difficultés : gendarmes, pompiers, élus, mais également celles et ceux qui exercent des métiers de service comme les médecins, les chauffeurs de bus, les postiers, etc.

Par ailleurs, nos concitoyens ne voient certainement pas assez de policiers ou de gendarmes dans les rues, sur les routes et les campagnes, pour rassurer et/ou dissuader.

Une fois ce constat posé, il nous a semblé important de rappeler à quoi sert la police, et d'assumer pleinement ses deux missions : **la prévention**, c'est à dire la question de la présence des forces, leur visibilité, et autrement dit, leur capacité à répondre, accueillir, conseiller et dissuader ; **la répression**, que nous devons assumer, qui consiste à agir avec fermeté, à interpeller, afin de lutter contre toutes les formes de délinquance.

Les pistes de réflexion proposées par le SCPN, en complément du livret joint édité par le Ministère de l'Intérieur, sont les suivantes : **Mieux communiquer**, pour combler un déficit chronique, expliquer et convaincre. Nous proposons que soient mis en place des officiers communicants, quels que soient leurs corps ou grades, qui puissent parler de la police, de leurs effectifs, de leurs services et de leurs activités. **Mieux accueillir**, ce qui passe nécessairement par un plan de rénovation massif des commissariats, la formation des agents, des moyens numériques et des procédures simplifiées. **Mieux agir**, ce qui passe par une augmentation de la présence sur la voie publique, sujet interne de réorganisation de la police, de déconcentration mais aussi de suppression des doublons. Et enfin, **mieux punir** ce qui nécessite une réponse pénale plus rapide et plus ferme.

Le lien de confiance avec l'immense majorité de la population, celles et ceux qui n'ont jamais commis d'infraction, en dépend. Nous ne sommes qu'un maillon d'une chaîne pénale jugée parfois inefficace ou laxiste. Elle est même parfois perçue comme étant forte avec les faibles, faible avec les forts. La confiance se gagne par des preuves, comme en amour. Nous sommes capables de prouver que nous faisons le maximum pour en bénéficier, mais nous ne sommes pas en capacité d'expliquer pourquoi nous ne sommes pas plus efficaces face à ceux qui transgressent. Nous prendrons toute notre part aux efforts nécessaires, en ayant pleinement conscience que nous devons être aidés et soutenus en ce sens. Dans les villes, les campagnes, dans toutes les réunions de proximité, les citoyens avec lesquels nous échangeons le savent aussi.

Bien à vous tous,

Le Secrétariat Général du SCPN

Secrétaire général
David LE BARS
01 49 67 02 40/41
07 63 56 36 21
david.le-bars@le-scpn.fr

Secrétaire général adjoint
Pierrick AGOSTINI
01 49 67 02 43
06 69 91 83 33
pierrick.agostini@le-scpn.fr

Secrétaire national
Christophe GRADEL
01 49 67 02 42
06 66 52 61 86
christophe.gradel@le-scpn.fr

Retrouvez le SCPN : www.le-scpn.fr ou sur twitter @ScpnCommissaire

